

Traduction du texte : une question linguistique ou psycholinguistique ?

ZELLAL Nacira

Si avant l'écllosion de la psycholinguistique et de la linguistique du texte (années 70), traduire voulait dire transférer des structures phrastiques d'une langue vers une autre, aujourd'hui cette activité est appréhendée en tant qu'activité globale de l'Homme traducteur. La psycholinguistique s'intéresse à la linguistique du texte ce qui ne sera pas sans implications sur la notion de traduction. Avant de traduire un texte, il faut le lire et la notion de lecture a elle-même évolué. Si avant les années 70, on laissait prévaloir le niveau phono-graphémique, actuellement la compétence en lecture veut dire « maîtrise des règles intralinguistiques du texte ».

Dans l'interprétation, le sujet entend et traduit oralement dans une langue différente. Dans la traduction, le sujet lit et écrit dans une langue différente. Existe-t-il un fond de démarche analogue, il s'agit de deux opérations différentes. Différence au plan de la sensorialité ; différence au plan de la modalité de la production. Le feedback n'est possible que dans le cas de la traduction. Le traducteur et l'interprète effectuent un travail à la fois linguistique, psycholinguistique et psychophysique. Les deux formulent pour eux-mêmes, puis transposent pour l'autre. Il existe également une différence au niveau de la gestion des instrumentalités cognitives du langage : l'espace et le temps. Dans l'interprétation, l'interlocuteur interprété peut être présent, d'où possibilité de concertation (checking), grâce au rapport spatial. L'interlocuteur est absent dans la traduction. Cela pose le problème du degré de « trahison » et de culpabilité vis à vis de lui. Il existe du stress dans les deux opérations, il est de nature différente. Dans les deux cas, il y a triple projection : dans le dire de l'interlocuteur et dans le texte de l'auteur lu ; dans l'attente du lecteur du produit traduit et de l'auditeur de l'objet interprété ; dans les attentes de couches variées de la société. Dans les deux cas, il existe une inquiétude liée au fait qu'il y aura jugement. Dans la traduction, intervient la lecture dans ses principes : lecture formelle, acte purement linguistique et lecture globale, acte analytique et synthétique.

La psycholinguistique y a tout son rôle. L'acte linguistique contenu dans la lecture formelle correspond à l'observation du mouvement syntaxique, de l'ordre des événements, de la redondance, de la longueur des phrases, des italiques, de la distribution des rhèmes et des paragraphes. La lecture formelle diffère selon qu'il s'agit d'un texte littéraire, d'un article de presse, d'un texte scientifique.

Par rapport à l'acte cognitif contenu dans la lecture globale, analytique et synthétique, le traducteur tente de dépasser l'unité. L'analyse suppose la saisie du non dit, de l'abstrait, du sens figuré, des métaphores, de l'ambiguïté linguistique. Ces procédés permettent l'accès à la compréhensibilité du texte, d'où notion de contrôle actif sur l'événement à traduire. Dans l'analyse, est impliquée l'opération métalinguistique de jugement. Le traducteur valorise *versus* minimise l'événement. Le nombre d'annotations est inversement proportionnel au degré de compétence du traducteur. Dans la lecture globale, interviennent aussi des facteurs d'ordre psychophysiologique. Moins ont lieu les va et vient oculaires, plus le traducteur est entraîné à lire globalement : lecture en diagonale qui facilite la synthèse d'éléments rapidement analysés. Cela permet l'appréhension de la thématique du texte et des éléments qui gravitent autour d'elle. Analyser un texte, c'est pouvoir le dépouiller de ses éléments accessoires, avec le souci constant d'en sacrifier le moins possible. Certaines idées sont accessoires sur un plan et pas sur un autre, à la condition que le premier plan soit compensable par la langue cible. L'analyse permet de dégager le thème nucléaire, et prépare, ainsi, l'acte de synthèse. Dans l'analyse, intervient l'acte de correction, phénomène conscient et inconscient. La lecture globale implique la projection dans le psychisme de l'auteur à traduire : au moment où il conçoit son texte avant de l'écrire et au moment de l'écrire, d'où feedback. Le traducteur imagine le texte avant son écriture, d'où notion de projet de l'activité traduisante. Le traducteur devine les velléités de l'auteur, ses objectifs pour savoir quel message il avait l'intention de faire passer pour lui être fidèle. La force de deviner l'intention de l'auteur avec une deuxième intention, celle de le traduire, demande une gestion optimale du facteur cognitif spatio-temporel et de l'adéquation source/cible. La synthèse permet le dégagement d'une forme à partir d'un fond, de la valeur informative du texte, de sa signification connotative *versus* dénotative. Il s'agit de percevoir à sa façon le proposé. La synthèse est une opération cognitive qui vise à ranger rapidement et conjointement les notions nucléaires analysées. Tous les éléments de l'analyse sont représentés dans l'objet synthétisé. Ces opérations réalisent la fonction hypothético-déductive dont le développement, depuis l'enfance, permet la maîtrise du texte. C'est au moment de l'idéation contenue dans l'acte de synthèse qu'interviennent avec un maximum d'intensité la subjectivité et les compétences cognitives du traducteur. C'est la crise de la remise en cause dans l'évaluation de la distance source/cible. L'on peut imaginer 05 phases dans l'acte traducteur : 1) phase latente : analyse, étape de calme intérieur avec une certaine dose de passivité ; le traducteur subit, il s'informe ; 2) phase dynamique, tumultueuse, de la synthèse, de la mise en crise du texte. Le

traducteur agit, il est actif, il fait, défait le texte, il informe, réactive le texte avec une certaine dose de souveraineté ; 3) phase d'ambivalence : dépression due à la crainte de la trahison, autocritique, le traducteur peut être mécontent du produit ; 3) phase de soumission au jugement de l'autre, retour à la passivité ; 4) phase du triomphe, de l'autosatisfaction.

Afin de réaliser efficacement toutes ces opérations cognitives, il faut se familiariser avec la notion de **texte écrit** dans ses règles. Ceci veut dire qu'il faut lire et s'imprégner de la notion de langue. Le traducteur professionnel doit se documenter dans la thématique du texte à traduire et dans la langue cible. Y apparaîtront alors, des idiomes traduits, tout prêts, des sens profonds relatés intégralement. Dans l'école algérienne du primaire jusqu'au cycle moyen, le texte n'existe pas (N. Zellal, SILF 2002). Or, tout a une genèse dans la vie. De 04 à 12 ans, se développe le raisonnement par la fonction hypothético-déductive. En Algérie, l'effort doit donc être décuplé par l'étudiant en traduction.

En conclusion, l'Homme traducteur doit s'investir très tôt dans la lecture de textes porteurs de sens et de culture. La psycholinguistique offre depuis plus de 03 décennies des concepts permettant de le comprendre.

Référence

ZELLAL Nacira, 2002, Oral/écrit dans l'enseignement primaire, SILF 2002, Gosier, Guadeloupe, Actes publiés.